

**RELEVÉ DE DECISIONS
DE LA SEANCE DU
4 DECEMBRE 2017**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 4 décembre à 8 heures 30 en salle du Conseil :

- a approuvé, à l'unanimité, la création d'un double diplôme niveau master avec l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-SUPAERO) à compter de la rentrée universitaire 2018-2019 ;
- a validé, à l'unanimité, la charte du parcours civique pour les élèves du Collège universitaire ;
- a adopté, par 7 voix pour, 2 contre et 1 abstention, le financement des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la Vie Etudiante (CVE) du 20 novembre 2017.



Clément Deloras
Président enseignant



Maxime Gaborit
Président étudiant